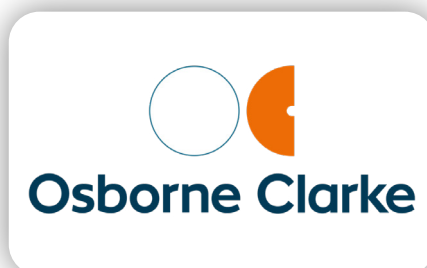




LE **FRANCHISE BUSINESS CLUB** ANNONCE
L'ARRIVÉE DU **CABINET D'AVOCATS**
OSBORNE CLARKE EN TANT QUE **PARTENAIRE**
PREMIUM DE LA 2^e ÉDITION DES « **TROPHÉES**
AS DE LA FRANCHISE 2027 - SOCIAL, SOCIÉTAL
ET ENVIRONNEMENTAL ».

En rejoignant les partenaires de l'événement, le cabinet témoigne de sa volonté d'accompagner les enseignes qui innovent et s'engagent en faveur d'une franchise plus responsable, durable et créatrice de valeur.

Nous remercions tout particulièrement **Maître François-Xavier AWATAR, Avocat Associé**, pour son soutien et sa confiance dans ce projet.



↑ **OSBORNE CLARKE, un cabinet d'avocats international au service des réseaux.**

Présent dans plus de 25 bureaux à travers le monde, **OSBORNE CLARKE** accompagne les entreprises à chaque étape de leur développement en leur apportant une expertise juridique reconnue dans de nombreux secteurs d'activité.

En France, le cabinet intervient notamment auprès des réseaux de franchise, d'enseignes et de commerce organisé sur l'ensemble de leurs enjeux stratégiques : création et développement des réseaux, contrats de franchise, distribution, concurrence, droit commercial, opérations de croissance, restructurations et contentieux.

Grâce à une approche pragmatique, innovante et résolument tournée vers les besoins des entreprises, **OSBORNE CLARKE** est aujourd'hui un partenaire de référence pour les franchiseurs et les acteurs du commerce organisé.



Yannick HOLTZER
Responsable Développement
& Animation de réseau
contact@franchisebusinessclub.com
06 76 91 38 67